



LA VACANCE
WELLNESS & SPORT CAMPINGS

ÉTÉ 2020

LES CAMPINGS LA VACANCE

vous assurer des vacances réussies en protégeant le plus possible votre santé

- Respecter les recommandations des autorités sanitaires et le plan sanitaire mis en place par les professionnels de l'hôtellerie de plein air.
 - Former nos équipes aux gestes barrières et aux protocoles sanitaires, et mettre à leur disposition des équipements de protection.
 - Mettre en place une signalétique rappelant les gestes barrières et la distanciation sociale ainsi que les nouveaux plans de circulation adaptés pour les lieux publics (accueil, centre de vie, sanitaires etc...).
 - Mettre à disposition du gel hydroalcoolique, du produit désinfectant ou du savon pour les clients et les équipes dans les principaux lieux de regroupement et sensibiliser aux points de contacts fréquents.
 - Effectuer un nettoyage virucide rigoureux et renforcé des parties communes et des sanitaires plusieurs fois par jour et des hébergements à chaque changement de clients, conformément au plan sanitaire.
 - Adapter les procédures d'arrivées et de départs afin de limiter la fréquentation au bureau d'accueil.
 - En cas de symptômes, inviter nos employés et nos clients à rester chez eux. Si nécessaire, nous appliquerons le protocole de gestion du risque en cas de suspicion de contagion au COVID-19 chez un client ou chez un collaborateur en conformité avec les recommandations des autorités sanitaires.
 - Appliquer les consignes d'accès et de sécurité sanitaires renforcées et spécifiques pour l'ensemble de nos services : restauration à emporter ou sur place, piscine, activités etc... en accord avec les recommandations des autorités sanitaires.
-

Nous vous souhaitons d'excellente vacances dans nos campings

La Vacance est une marque du Groupe Associatif UCPA